

intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Jardins, villas et paysages de Sorrente à la côte amalfitaine

Du 15 mai au 19 mai 2026

Votre voyage en quelques mots

Il fallait un Bourbon pour vouloir un Versailles aux environs de Naples : ce fut Charles III et c'est Caserte. Dans un circuit à la découverte de jardins, le parc du château de Caserte incarne l'idéal du grandiose baroque, dominé par une immense perspective organisée autour d'un canal central. Fontaines aux remarquables sculptures mythologiques, jardin anglais, les points communs avec les choix du Roi-Soleil ne manquent pas. Le jardin de la villa Rufolo à Ravello, somptueusement fleuri, fit l'admiration de Wagner, tandis qu'à la villa Cimbrone règnent l'ordre et l'harmonie. Enfin, l'île d'Ischia vous ravira avec ses treilles, ses pinèdes, ses oliviers et même ses vignes.

Les points forts

- la visite de Reggia di Caserta, le "Versailles napolitain"
- une journée sur l'île d'Ischia, où le jardin de La Mortella, fut primé comme l'un des plus beaux jardins privés d'Italie
- les villas Cimbrone et Ruffolo à Ravello
- des dégustations de vins du Tramonti dans un domaine viticole
- Sorrente, ses citronniers et dégustation de Limoncello.

Votre conférencier



Ivan Aurenty

Passionné par la civilisation gréco-romaine, Ivan Aurenty s'intéresse notamment aux récits mythiques, auxquels il a consacré plusieurs publications. Il accompagne aussi les voyageurs dans les pays germanophones qu'il affectionne particulièrement. Il a d'ailleurs une Maîtrise en Histoire des Idées Allemandes, et a été boursier du Festival Richard Wagner de Bayreuth, en récompense de ses travaux de recherche sur L'Anneau du Nibelung. Ancien élève du conservatoire, il a pratiqué le violon en amateur.

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Vol Paris / Naples, La Reggia de Caserte

Vol régulier Paris / Naples.

A l'arrivée, transfert à Caserte.

Déjeuner libre.

Pour débuter ce séjour, nous évoquerons les fastes de la noblesse napolitaine, qui au XVIII^e siècle, inspirée par le roi Charles de Bourbon, découvre le décor splendide que composent la majesté du Vésuve, la beauté des eaux du golfe et les sites antiques, et se passionne pour l'art de la villégiature, où le jardin occupe une place majeure. Nous visiterons le **palais royal des Bourbons de Naples, Reggia di Caserta**. Réalisation majeure de Luigi Vanvitelli, ce palais monumental surnommé le "Versailles napolitain", abrite des appartements royaux aux somptueux décors baroques. Nous parcourrons bien sûr l'immense **parc environnant**, depuis l'exceptionnelle perspective jalonnée de statues baroques qui conduit à la Grande Cascade, jusqu'au **jardin anglais**. Ce dernier, voulu par Marie-Caroline de Habsbourg en 1786, s'étend désormais sur quelque vingt-cinq hectares.

Dîner et nuit à l'hôtel à Castellammare di Stabia.

Journée 2

Amalfi et Salerne, sentinelles de charme de la côte amalfitaine

(Environ 120 km - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin nous visiterons la **Villa San Marco** avec **ses fresques et son jardin**. Cette villa romaine à caractère résidentiel est située sur le bord de la colline dans une splendide position panoramique. Elle possède un grand jardin à portique avec une piscine, sur le mur du fond duquel se trouvait un nymphée décoré de stucs. Nous rejoindrons ensuite la côte amalfitaine, offrant par sa végétation luxuriante et la pureté de la mer, l'un des plus beaux paysages d'Europe. Nous verrons **Amalfi** et sa **cathédrale** romane, qui évoquera pour nous la naissance des républiques maritimes.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous longerons **en bateau la côte amalfitaine** pour rejoindre **Salerne** qui n'est pas seulement une cité balnéaire, mais aussi un authentique fief médiéval qui témoigne du règne fastueux des Normands, à l'image du **duomo**, fondé par Robert Guiscard au XI^e siècle. Une promenade nous conduira dans le centre antique de la ville.

Retour à l'hôtel en autocar. Dîner et nuit.

Journée 3

Ischia, les enchantements d'une "île-jardin"

Si **Ischia** possède ce charme et cette douceur de vivre mythiques, propres au golfe de Naples, elle conserve également une dimension sauvage et pittoresque avec son relief tourmenté dû à ses origines volcaniques, lesquelles ont nourri une terre fertile, propice à la culture de la vigne.

La journée débutera par la découverte des **jardins de Ravino**. Nés de la passion de deux frères grands voyageurs, ils constituent un décor plein de charme, réunissant de nombreuses espèces tropicales et méditerranéennes, notamment une exceptionnelle collection de cactées et succulentes.

Déjeuner libre.

L'après-midi, au cours d'une excursion qui nous permettra de faire le **tour de l'île**, nous marquerons un arrêt pour visiter l'extraordinaire **jardin de La Mortella**. Créé par Susana Walton, l'épouse argentine du musicien anglais Sir William Walton, ce jardin est tout autant un décor enchanteur, une œuvre d'art végétale, et une exceptionnelle réserve d'essences et de plantes rares venues du monde entier, comprenant notamment de nombreux spécimens d'orchidées. Jalonné de statues et de cours d'eaux propices au développement des espèces aquatiques (papyrus, lotus...), le jardin décline des paysages variés comme autant de tableaux qui traduisent tantôt la luxuriance de la forêt amazonienne, tantôt la sérénité d'un temple thaï ou encore la simplicité solaire de la Méditerranée.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 4

Des jardins des villas de Ravello aux paysages de Tramonti, entre vignes et citronniers

(Environ 100 km - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Nous découvrirons ce matin la pittoresque ville de **Ravello**, suspendue entre ciel et mer. Nous y découvrirons la **villa Rufolo**, une élégante demeure à l'ornementation de style siculo-arabe, cernée de délicieux jardins qui séduisirent Wagner, et agrémentée d'une terrasse ornée de bustes antiques, en surplomb du golfe de Naples.

Depuis le belvédère de la **villa Cimbrone**, nous apprécierons une autre vue splendide sur le golfe. Nous nous attarderons volontiers dans ses jardins fleuris notamment de roses et de camélias, qui accueillent, dans un écrin de verdure, un cloître et des vestiges antiques. Puis, nous nous éloignerons de la côte pour découvrir la région de **Tramonti**, avec ses paysages authentiques et préservés, que se partagent **jardins de citronniers et côteaux de vignes**, terroir du "Tintore", un cépage qui a résisté aux ravages de la terrible épidémie de Phylloxera survenue à la fin du XIXe siècle.

Nous gagnerons le **domaine viticole de Giuseppe Apicella**. Depuis les années 70, ce passionné ne se contente pas de produire l'un des meilleurs vins d'origine contrôlée de la région, mais travaille également à la récupération et à la préservation de vignes autochtones séculaires, tels le "Piedirosso" ou le "Tintoret", cultivés sous pergolas suivant la tradition. Cette journée s'achèvera par la **visite des caves** de l'exploitation et une dégustation de vin.

Déjeuner tardif au domaine viticole sous forme de dégustations de produits régionaux.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 5

Sorrento et retour à Paris

(Environ 70 km - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Nous concluons notre séjour par la découverte de **Sorrento** et son élégant **centre historique** jalonné de beaux palais. Nous verrons notamment le **musée Correale** qui présente des collections de mobilier, tableaux, vaisselle des comtes de Terranova, et est doté d'un très beau **jardin planté de citronniers et de camélias**, suspendu au-dessus de la mer. Nous découvrirons également les **jardins de Cataldo**. Cette exploitation agricole séculaire, spécialisée dans la production d'agrumes et de noix, produit artisanalement des confitures, liqueurs et glaces dans un décor paysager remarquable et emblématique d'une activité agricole humaine respectueuse de la nature. Nous visiterons leur **laboratoire** où nous profiterons également d'une **dégustation de limoncello**, délicieux breuvage à base de citron.

Déjeuner libre en cours de visite.

Transfert à l'aéroport de Naples (environ 50 km) et vol pour Paris.

Les jardins que nous visiterons présentent tous d'une manière générale des terrains en pente et de nombreux escaliers. Une bonne aptitude à la marche est recommandée pour effectuer ces visites dans les meilleures conditions.

Offre primo

Départ du 15 mai au 19 mai 2026 (5 jours / 4 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 2 395 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 2 395 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 2 735 € / pers.

Taxes aériennes au 28 mai 2025, comprises dans le prix : 55 € dont 52 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 20 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 95 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Vols sur compagnie régulière Air France

DÉPART	ARRIVÉE	VOLS
Paris - Charles de Gaulle 15/05/2026 - 09:20	Naples 15/05/2026 - 11:35	AF1178
Naples 19/05/2026 - 19:15	Paris - Charles de Gaulle 19/05/2026 - 21:40	AF1379

Compagnies aériennes alternatives : EasyJet, Transavia, KLM, Lufthansa, Vueling

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Départs régionaux avec tarifs garantis

Bénéficiez de tarifs préférentiels à partir de 265 € pour vos départs depuis les grandes villes françaises ainsi que Bruxelles et Genève. Pour un conseil personnalisé, notre Service Clients est à votre écoute.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous

nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l' éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l' inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

✓ Ces prix comprennent :

- les vols réguliers
- les taxes d'aéroport
- l'hébergement, en hôtel 4* avec les petits-déjeuners
- la demi-pension soit quatre repas à l'hôtel, hors boissons et un déjeuner dans un domaine viticole
- les transferts en autocar privé de l'aéroport à l'hôtel et retour, et pendant les principales visites
- une visite d'un domaine viticole et dégustation de vins du domaine
- une dégustation de limoncello
- les traversées pour Ischia
- le tour en bateau d'Amalfi à Salerne
- l'accompagnement culturel du conférencier Intermèdes
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier
- la taxe de séjour
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres"
- les boissons en dehors de celles incluses lors du déjeuner au domaine viticole
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- les dépenses d'ordre personnel
- le port des bagages
- l'assurance annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- CASTELLAMMARE DI STABIA - Towers Stabia Sorrento Coast 4★

[https://www.towershotelsorrento.com/fr/?](https://www.towershotelsorrento.com/fr/?partner=6344&utm_source=google&utm_medium=gmb&utm_campaign=web_link%203)

[partner=6344&utm_source=google&utm_medium=gmb&utm_campaign=web_link%203](https://www.towershotelsorrento.com/fr/?partner=6344&utm_source=google&utm_medium=gmb&utm_campaign=web_link%203)

Situé sur la côte, L'établissement occupe une position idéale dans la baie de Naples. Disposant d'une plage privée et d'une piscine extérieure avec vue directe sur le Vésuve, l'hôtel propose également un spa, un restaurant et un bar avec terrasse.

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Informations pratiques - Italie

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : consulat d'Italie 5 boulevard Emile Augier 75016 Paris - Tel. : 01.45.20.78.22. <http://www.consparigi.esteri.it>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Adresses utiles :

- Office national du tourisme italien 23 rue de la Paix 75002 Paris - Tel. 01.42.66.03.96/01.42.66.66.68 ;
- Institut culturel italien 50 rue de Varenne 75007 Paris - Tel. : 01.44.39.49.39.

Change : l'Italie fait partie de la zone euro. Comme en France la monnaie est donc l'Euro.

Electricité : les prises italiennes sont alimentées par du courant alternatif 220 volts et acceptent des fiches mâles à deux broches. Mais les fiches italiennes présentent différentes tailles. Par précaution, il convient de se munir d'un adaptateur. Achetez-le avant de partir car vous aurez du mal à en trouver sur place. Dans la plupart des hôtels 3* et plus, les salles de bain sont équipées de prises spéciales pour les rasoirs et sèche-cheveux ; toutefois n'oubliez pas de vérifier le voltage.

Horaires d'ouverture : banques de 08h30 à 12h45 du lundi au vendredi, magasins de 08h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 du lundi au samedi.

Pourboires : au restaurant, il est d'usage de laisser un pourboire quand le service n'est pas compris. Un pourboire correspondant à 10 % de la note est considéré comme généreux. Quand un chauffeur de taxi ou un portier d'hôtel s'est montré obligeant, il suffit d'arrondir le coût aux 2 € supérieurs environ.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et de se prémunir contre les moustiques. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie si vous deviez recevoir des soins médicaux en Europe.

Taxe de séjour : en 2007, l'Italie a décrété une taxe de séjour d'un montant maximum de 5 € par jour, applicable par les municipalités qui le souhaitent. Cette taxe est réinvestie dans les structures et services touristiques.

Téléphone : pour téléphoner depuis l'Italie vers la France, composer le 00 33, suivi des neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

Tenue vestimentaire : emportez des tenues d'hiver de novembre à mars, et des vêtements plus légers d'avril à octobre. Prévoyez une paire de chaussures confortables car les visites et certains déplacements dans une partie des centres historiques s'effectueront à pied. Il est toujours utile d'emporter un chapeau pour se protéger du soleil au cours des visites en extérieur. Les Italiens sont très attentifs à l'habillement et ils notent immédiatement les vêtements excentriques ou indécents. Dans les lieux de culte, un code vestimentaire strict est imposé : le torse et les épaules doivent être couverts, et les shorts et les jupes doivent descendre au-dessous du genou.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent

également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 Intermedes.com - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet Intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.